

## MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Venise-en-Québec tenue à l'Hôtel de Ville de Venise-en-Québec, lundi 5 juin 2017 à 20h00 conformément aux dispositions du Code Municipal du Québec.

A cette assemblée sont présents les conseillers :

Mesdames Micheline Aubry et Line Émard, Messieurs Gérard Bouthot, Alain Paquin, André Surprenant et Michel Vanier formant Conseil au complet sous la présidence du Maire Monsieur Jacques Landry.

La Secrétaire-adjointe Madame Suzanne Chartrand assiste également à cette assemblée

### **10860-06-17 - Adoption de l'ordre du jour**

Proposé par : M. Jacques Landry  
Appuyé par : M. André Surprenant  
ET RÉSOLU

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 5 juin 2017 et de laisser l'item « Affaires Nouvelles » ouvert. Ajout des points suivants : 1.5 – Remerciement Maison des Jeunes; Point; 7.4 Réparation balai de rue;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### **10861-06-17 – Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> mai et des assemblées spéciales du 23 mai 2017.**

Proposé par : M. Jacques Landry  
Appuyé par : M. André Surprenant  
ET RÉSOLU

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> mai et des assemblées spéciales du 23 mai 2017.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

M. Bruno Chrétien C.A. présente les états financiers de la Municipalité pour l'année 2016.

### **10862-06-17 – États financiers**

Proposé par : M. Alain Paquin  
Appuyé par : M. André Surprenant  
ET RÉSOLU

Que ce Conseil approuve les états financiers tels que présentés par Raymond, Chabot, Grant, Thornton, C.A. pour l'année 2016 faisant état d'un surplus de 323 315\$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### **10863-06-17 – Remerciement Maison des Jeunes**

Proposé par : M. Alain Paquin  
Appuyé par : M. Gérard Bouthot  
ET RÉSOLU

Qu'une motion de remerciements soit adressée à la Municipalité St-Georges-de-Clarenceville pour leur contribution de 6 500\$ à la Maison des Jeunes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### **10864-06-17 – Demande à la Mutuelle des Municipalités du Québec – Maison des Jeunes**

Proposé par : M. Alain Paquin  
Appuyé par : Mme Line Émard  
ET RÉSOLU

Que ce Conseil demande à la Mutuelle des Municipalités du Québec d'ajouter la Maison des Jeunes en tant qu'assuré additionnel sur la police d'assurance de la Municipalité de Venise-en-Québec.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**10865-06-17 – Mutuelle des Municipalités du Québec – église**

Proposé par : M. Alain Paquin  
Appuyé par : Mme Line Émard  
ET RÉSOLU

Que ce Conseil confirme à la compagnie d'assurance Mutuelle des Municipalités du Québec que l'église des Sts-Martyrs-Canadiens a été démolie et ce depuis septembre 2015.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**10866-06-17 – Remerciement Maison des Jeunes**

Proposé par : M. Alain Paquin  
Appuyé par : Mme Line Émard  
ET RÉSOLU

Qu'une motion de remerciements soit adressée à CCLACC pour leur contribution de 5 000\$ à la Maison des Jeunes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**10867-06-17 – Rapport inspecteur**

Proposé par : M. Michel Vanier  
Appuyé par : Mme Line Émard  
ET RÉSOLU

Que ce Conseil prend acte du rapport de l'Inspecteur des bâtiments pour les permis émis pour la période du 1<sup>er</sup> mai 2017 au 31 mai 2017.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**10868-06-17 – Responsable bibliothèque**

Proposé par : M. Michel Vanier  
Appuyé par : Mme Micheline Aubry  
ET RÉSOLU

Que Mme Nicole Lalonde soit nommée en tant que responsable de la bibliothèque en remplacement de Mme Suzanne Chartrand.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**10869-06-17 – Motion de félicitation**

Proposé par : M. Gérard Bouthot  
Appuyé par : M. André Surprenant  
ET RÉSOLU

Qu'une motion de félicitations soit adressée à M. Stéphane Balagué pour la réussite du cours Section 4 du programme pompier 1.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**10870-06-17 – P.I.I.A. – 179,16<sup>e</sup> Avenue Ouest – 417, 21<sup>e</sup> Avenue Ouest – Avenue Champlain – 605, avenue Venise Ouest – 541, avenue de la Pointe-Jameson – 454, avenue de la Pointe-Jameson – 212, 25<sup>e</sup> Rue Ouest – 198, rue des Mésanges – 77, avenue Venise Est**

CONSIDÉRANT une demande des propriétaires du :

179, 16<sup>e</sup> Avenue Ouest – enseigne

417, 21<sup>e</sup> Rue Ouest – implantation d'une clôture

Avenue Champlain – implantation d'une tour

605, avenue Venise Ouest – changement fenêtres, porte patio, revêtement

541, avenue de la Pointe-Jameson – refaire la toiture, changement portes, fenêtres, gouttières

454, avenue de la Pointe-Jameson – installation d'une clôture

212, 25<sup>e</sup> Rue Ouest – nouvelle construction

198, Rue des Mésanges – nouvelle construction

77, avenue Venise Est – changement porte avant, ajout porte patio, refaire toit et revêtement du garage

CONSIDÉRANT que ces demandes sont soumises à un P.I.I.A. ;

CONSIDÉRANT que ces projets respectent la réglementation municipale;

CONSIDÉRANT une recommandation favorable du Comité Consultatif d'Urbanisme;

Proposé par : Mme Micheline Aubry  
Appuyé par : M. André Surprenant  
ET RÉSOLU

Que les projets soient acceptés tels que présentés.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Le Conseiller Micheline Aubry, donne **AVIS DE MOTION** de la présentation lors d'une séance du conseil, d'un règlement amendant le règlement de construction no. 314-2007 afin de modifier l'article 300 relatif aux fondations d'un bâtiment.

**10871-06-17 – Adoption projet de Règlement No. 445-2017 amendant règlement de construction**

Proposé par : Mme Micheline Aubry  
Appuyé par : Mme Line Émard  
ET RÉSOLU

Que le Conseil adopte le 1<sup>er</sup> projet de règlement no. 445-2017 – Règlement amendant le Règlement no. 314-2007 afin de modifier l'article 300 relatif aux fondations d'un bâtiment.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**10872-06-17 – Programme TECQ 2014-2018**

CONSIDÉRANT que la Municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

CONSIDÉRANT que la Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

CONSIDÉRANT que la Municipalité doit modifier sa programmation approuvée par la résolution 10622-11-16 en date 7 novembre 2016 car les études pour l'agrandissement de l'usine n'étant pas complétées, il sera impossible de respecter les délais prescrits par le programme ;

Proposé par : Mme Micheline Aubry  
Appuyé par : M. André Surprenant  
ET RÉSOLU

Que la Municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

Que la Municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;

Que la Municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

Que la Municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28\$ par habitant par année, soit un total de 140\$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;

Que la Municipalité s'engage à informer le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution;

La Municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**10873-06-17 – Contrat disposition des boues**

Proposé par : Mme Micheline Aubry  
Appuyé par : M. André Surprenant  
ET RÉSOLU

Qu'un contrat soit octroyé à la firme Viridis Environnement pour la disposition des boues de l'usine d'épuration pour un montant maximal de 11 000\$ tel que leur soumission du 25 mai 2017.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**10874-06-17 – Approbation Égout aqueduc – Domaine Florent**

CONSIDÉRANT le dépôt des plans et devis pour l'implantation d'un réseau égout aqueduc au Domaine Florent;

CONSIDÉRANT que la municipalité ne s'oppose pas à la délivrance de l'autorisation par le MDDELCC

Proposé par : Mme Micheline Aubry  
Appuyé par : Mme Line Émard  
ET RÉSOLU

Que le Conseil autorise le raccordement du Domaine Florent aux services municipaux sur la 23<sup>e</sup> Avenue Est.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**10875-06-17 – Artisans saison 2017**

Proposé par : Mme Line Émard  
Appuyé par : Mme Micheline Aubry  
ET RÉSOLU

Que ce Conseil autorise les artisans à utiliser le chapiteau pour la saison estivale soit du samedi 24 juin au 4 septembre 2017 inclusivement sur le terrain adjacent à l'ancien presbytère. Qu'un montant de 1 350\$ soit facturé pour la saison.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**10876-06-17 – Fête Nationale**

Proposé par : Mme Line Émard  
Appuyé par : Mme Micheline Aubry  
ET RÉSOLU

Qu'un budget supplémentaire de 210\$ soit alloué pour la musique et l'éclairage pour la St-Jean-Baptiste.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**10877-06-12 – Demande Les Croisières du lac Champlain**

CONSIDÉRANT une demande de Les Croisières du Lac Champlain à l'effet que le bateau sera amarré au quai municipal pour la période du 15 juin au 15 septembre au lieu du 15 mai au 15 octobre.

Proposé par : Mme Line Émard  
Appuyé par : M. Alain Paquin  
ET RÉSOLU

Que ce Conseil autorise une diminution du prix du loyer de 1 000\$ pour l'utilisation de l'emplacement au quai municipal

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**10878-06-17 – Frais camp de jour**

Proposé par : Mme Line Émard  
Appuyé par : M. Michel Vanier  
ET RÉSOLU

Que ce Conseil modifie la résolution 10818-04-17 relativement aux frais de garde du camp de jour afin que ceux-ci soient établis à 80\$ pour 8 semaines.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**10879-06-17 – Module de jeu – Parc Jameson**

Proposé par : Mme Line Émard  
Appuyé par : Mme Micheline Aubry  
ET RÉSOLU

Que ce Conseil procède à l'achat d'un module de jeu pour le Parc Jameson de la firme Évasion Totale pour un montant de 1 737.55\$ plus taxes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**10880-06-17 – Prêt chapiteau et machine à pop-corn – École St-Sébastien**

Proposé par : Mme Line Émard  
Appuyé par : M. Gérard Bouthot  
ET RÉSOLU

Que ce Conseil autorise le prêt du chapiteau et de la machine à pop-corn à l'école de St-Sébastien pour la tenue de leur cochon braisé le 16 juin prochain et advenant de la pluie l'activité se tiendra au centre culturel, le tout gratuitement car c'est pour financer la revitalisation de leur cour d'école.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**10881-06-17 – Travaux de pavage garage municipal**

Proposé par : M. André Surprenant  
Appuyé par : Mme Line Émard  
ET RÉSOLU

Qu'un contrat soit accordé à la firme Pavage D.L. pour un montant de 14 084.44\$ pour le pavage de l'entrée du garage municipal tel que leur soumission du 5 avril 2017.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**10882-06-17 – Amélioration réseau routier**

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Venise-en-Québec désire procéder à des travaux d'amélioration de son réseau routier sur les rues suivantes : 47<sup>e</sup> rue Ouest et Avenue Venise Ouest;

CONSIDÉRANT que le coût de ces travaux s'élèverait à plus de 300 000\$;

CONSIDÉRANT que sans une aide financière, ces travaux ne seront pas effectués;

Proposé par : M. André Surprenant  
Appuyé par : M. Gérard Bouthot  
ET RÉSOLU

Qu'une demande d'aide financière soit adressée à Mme Claire Samson, Députée d'Iberville dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau local.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**10883-06-17 – Budget nivelage et épandage d'abat poussières**

Proposé par : M. André Surprenant  
Appuyé par : M. Michel Vanier  
ET RÉSOLU

Qu'un budget au montant de 6 000\$ soit accordé pour niveler et étendre de l'abat poussières sur les chemins de gravier sur le territoire de la Municipalité.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**10884-06-17 – Réparation balai de rue**

Proposé par : M. André Surprenant  
Appuyé par : Mme Line Émard  
ET RÉSOLU

D'autoriser la réparation du balai de rue selon la soumission no. 260517 de Cubex Limitée pour un montant maximum de 9 430,65\$

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**10885-06-17 – Maire-suppléant**

Proposé par : M. Jacques Landry  
 Appuyé par : M. Gérard Bouthot  
 ET RÉSOLU

Que M. Michel Vanier soit nommé comme maire-suppléant pour une période de 3 mois soit jusqu'au 5 septembre 2017.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**10886-06-17 – Remerciement Maire-suppléant**

Proposé par : M. Jacques Landry  
 Appuyé par : Mme Line Émard  
 ET RÉSOLU

Qu'une motion de remerciements soit adressée à M. André Surprenant pour son mandat en tant que maire-suppléant sortant.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**10887-06-17 – Comptes du mois**

Proposé par : M. Jacques Landry  
 Appuyé par : M. Michel Vanier  
 ET RÉSOLU

D'approuver la liste des comptes ainsi que les salaires totalisant 176 552.37\$ \$ le tout tel que ci-après

<b>CHÈQUES</b>	<b>FOURNISSEURS</b>	<b>DESCRIPTION</b>	<b>MONTANT</b>
L1700034	HYDRO QUÉBEC	ÉLECTRICITÉ	8 684,40 \$
L1700035	LE RÉSEAU MOBILITÉ PLUS	COMMUNICATION RADIO	150,51 \$
L1700036	M.R.C. DU HAUT-RICHELIEU	QUOTE-PART	17 498,11 \$
L1700037	PITNET BOWES	TIMBREUSE	344,93 \$
L1700038	SERVICE DE CARTES DESJARDINS	POSTE-CANADA/SI/CC	2 544,66 \$
L1700039	TÉLÉBEC LTÉE	KIOSQUE	123,03 \$
L1700040	TÉLUS	CELLULAIRES	167,55 \$
L1700041	XITTEL	INTERNET	264,22 \$
C1700268	AUBIN ST-PIERRE INC.	TRACTEUR VOIRIE	702,93 \$
C1700269	AUBRY, MICHELINE	CENTRE CULTUREL	109,22 \$
C1700270	ABC ENVIRONNEMENT INC.	ENVIRONNEMENT	14 003,97 \$
C1700271	ADT CANADA INC.	SYSTÈME D'ALARME	1 018,22 \$
C1700272	ARMAND DUHAMEL & FILS	BOIS QUAI	1 610,34 \$
C1700273	B. FRÉGEAU & FILS INC.	NIVELAGE	3 288,29 \$
C1700274	BORDO, LANA	ENTRETIEN	1 457,16 \$
C1700275	BOUTHOT GÉRARD	CCU	45,00 \$
C1700276	BC2 GROUPE CONSEIL INC.	HONORAIRES PROFESSIONNELS	221,21 \$
C1700277	CHAMBRE DE COMMERCE DU HAUT-RICHELIEU	ABONNEMENT	392,06 \$
C1700278	CHOINIÈRE & MORIN INC.	RETENUE DÉNEIGEMENT	500,00 \$
C1700279	COURCHESNE ROBIN	FAUCHAGE	224,20 \$
C1700280	CENTRE HI-FI GROUPE SELECT ST-JEAN	CENTRE CULTUREL	46,00 \$
C1700281	LA COOP DES MONTÉRÉGIENNES	VOIRIE	618,28 \$
C1700282	CONSTRUCTION DANY BOUCHER INC.	PRESBYTERE	9 427,95 \$
C1700283	COURT-1	TENNIS	1 684,38 \$
C1700284	DEGONGRE MICHEL	CONGRES 2017	369,44 \$
C1700285	EMCO CORPORATION	AQUEDUC	961,42 \$
C1700286	EBI ELECTRIC	RÉSEAU STATION POMPAGE	3 264,34 \$
C1700287	ÉQUIPEMENTS MEDI SECUR	PR	280,48 \$
C1700288	GARAGE LÉO LORD	VOIRIE	123,48 \$
C1700289	GARAGE STÉPHANE BELHUMEUR ENR	AMBULANCE	73,12 \$
C1700290	GARAGE YVES ST- LAURENT	BALAI	315,90 \$
C1700291	GRAYMONT (QC) INC.	VRAC PIERRE	11 988,55 \$
C1700292	ENVIRO 5 INC.	STATIONS POMPAGE	1 871,22 \$
C1700293	GROUPE ULTIMA INC.	ASSURANCE	233,00 \$
C1700294	GERVAIS MARIELLE	CCU	35,00 \$
C1700295	HONEYWELL	SERVICE D'INCENDIE	159,90 \$
C1700296	IMPRIMERIE SUR-DEL	PAPETERIE	34,49 \$

C1700297	J. GAGNÉ EXCAVATION	PIERRE CH.MUNICIPAUX	5 506,60 \$
C1700298	JOHANNE BOUTHILLIER ENTRETIEN	ENTRETIEN FENETRES	640,00 \$
C1700299	KEMIRA WATER SOLUTION CANADA INC.	PRODUITS /USINE	5 173,17 \$
C1700300	JLD-LAGUË	VOIRIE-ÉQUIPEMENT	1 306,86 \$
C1700301	L'HOMME ET FILS ENR	HV/ MARINA/VOIRIE	5 681,12 \$
C1700302	LEDUC FRANÇOIS	CELLULAIRE	74,73 \$
C1700303	LALONDE NICOLE	CCU	35,00 \$
C1700304	LAVOIE MARCEL	CCU	35,00 \$
C1700305	LCL ENVIRONNEMENT	ENVIRONNEMENT	873,81 \$
C1700306	LES PLASTIQUES DESMARIS	COMPTEURS D'EAU	2 735,67 \$
C1700307	LANGLOIS DANIEL INC.	SERVICE D'INCENDIE	173,88 \$
C1700308	MARCHÉ VENISE	ÉPICERIE	169,98 \$
C1700309	MARTYNE MÉTRAS	ENTRETIEN CC	82,50 \$
C1700310	MINTZ VÉRIFICATIONS MONDIALES INC.	SI / PR	264,44 \$
C1700311	MEUNERIE NORMAN GAMACHE INC.	GRAINES POUR MANGEOIRES	57,44 \$
C1700312	NETTOYEUR MARTIN	SERVICE TAPIS	75,59 \$
C1700313	PAPETERIE COWANSVILLE	FOURNITURE DE BUREAU	351,70 \$
C1700314	PARADIS, LEMIEUX, FRANCIS, AVOCATS	HONORAIRES PROFESSIONNELS	1 657,35 \$
C1700315	LES PUBLICATIONS MUNICIPALES	QUOI DE NEUF	431,16 \$
C1700316	PAQUETTE RAYMOND	CCU / CHAPÎTEAUX	1 387,11 \$
C1700317	RÉANIMATION SAUVE-VIE	PR FORMATION	1 948,83 \$
C1700318	ROYAL PYROTECHNIE INC.	FORMATION SI	240,00 \$
C1700319	ROBICHAUD DIANE	CCU	35,00 \$
C1700320	SAUVE-GARDE NATURE	MANGEOIR	100,00 \$
C1700321	SUPER SOIR	CARBURANT	1 150,66 \$
C1700322	ST-GEORGES DIANE	CCU	35,00 \$
C1700323	SIMCO	RETENUE DÉNEIGEMENT	574,88 \$
C1700324	TECHNO-CONTRÔLE 2000	CYLINDRE S.I.	274,22 \$
C1700325	TOURISME MONTÉRÉGIE	PUBLICITÉ	2 816,89 \$
C1700326	TETRA TECH QI INC.	HONORAIRES PROFESSIONNELS	2 500,54 \$
C1700327	CONSEIL ÉCONOMIQUE & TOURISME H-R	PUBLICITÉ	781,84 \$
C1700328	TOITURE IMPER SOLUTION	HOTEL DE VILLE	16 010,27 \$
C1700329	THIBAUT MICHEL	PARC / TERRAIN / VELO	71,15 \$
C1700330	Chèque annulé		0,00\$
C1700331	VILLE DE BEDFORD	PRÉVENTIONNISTE	1 922,16 \$
		SOUS-TOTAL	140 356,44 \$
		SALAIRE CONSEILLERS	3 708,46 \$
		SALAIRE EMPLOYÉS	32 832,40 \$
		TOTAL	176 552,37 \$

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**10888-06-17 – Levée de l'assemblée**

Proposé par : Mme Line Émard  
Appuyé par : M. André Surprenant  
ET RÉSOLU

Que l'assemblée régulière du 5 juin 2017 soit levée à 21h10

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**CERTIFICATS CRÉDITS DISPONIBLES**

Je soussignée certifie qu'il y a des crédits disponibles pour les dépenses décrétées par le Conseil dans la présente assemblée.

\_\_\_\_\_  
Suzanne Chartrand, Secrétaire-adjointe

Je, Jacques Landry, Maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal  
LE PROCÈS-VERBAL NE SERA OFFICIEL QU'APRÈS SON ADOPTION PAR LE CONSEIL